

# **Pierre Chavy : “Le développement durable doit faire partie du paysage visuel quotidien des agents”**

*Philippine Ramognino*

## **Le ministère de l’Intérieur et des Outre-mer a lancé il y a quelques mois son plan "Climat et Biodiversité". Quel rôle tient la Depafi dans son déploiement ?**

La mission "développement durable" de la Depafi s’est chargée, à travers une comitologie interne au ministère et en lien avec les directions et les organisations syndicales, d’élaborer le plan Climat et Biodiversité. Pour la mise en œuvre, la Depafi, qui est une direction à la fois financière, des achats et une direction immobilière, permet de faire en sorte que le déploiement s’inscrive dans le cadre d’une démarche systématique. Le fait que tous ces métiers soient couverts par la même direction est aussi un moyen d’incarner un lieu de synthèse des différentes contradictions, car la transition écologique doit être appréciée au regard des contraintes opérationnelles, financières ou encore techniques.

### **Pouvez-vous donner un exemple ?**

S’agissant de l’immobilier, par exemple, il y a des contraintes techniques et financières mais il faut malgré tout accompagner le parc dans sa transition énergétique. On va donc prioriser les opérations, ce qui va notamment prendre la forme d’une identification des points noirs énergétiques. Au-delà de cette vision d’ensemble, du fait des missions que remplit la Depafi, la direction est en capacité d’avoir des relais ministériels et de sensibiliser l’ensemble des services aux enjeux du développement durable. C’est également l’interlocuteur des principales entités interministérielles chargées de mettre en œuvre les actions de protection du climat et de la biodiversité, comme le CGDD (*Commissariat général au développement durable, ndlr*), la direction de l’Immobilier de l’État et de la direction des Achats de l’État.

### **Comment coordonnez-vous les différents services du ministère pour déployer le plan ?**

Il y a deux aspects. Tout d’abord, on coordonne l’ensemble des services à travers une action quotidienne : lorsqu’on achète pour eux, lorsqu’on approvisionne, lorsqu’on accompagne les investissements immobiliers on va s’assurer que les problématiques liées à la transition écologique sont bien prises en considération. Mais au-delà de cela, on a mis en place deux leviers qui permettent de coordonner la mise en œuvre du plan Climat et Biodiversité. Il y a en premier lieu la constitution d’un réseau de référents dans l’ensemble des services du ministère, animé par la mission "développement durable". Des réunions se tiennent tout au long de l’année à la fois pour préciser, suivre et discuter de la mise en œuvre des actions au sein des différentes composantes du ministère. On a aussi établi une comitologie dédiée, qui repose notamment sur un comité présidé par le secrétaire général.

## **Le plan a fait l'objet d'une actualisation en mars dernier. Pourquoi et dans quelle mesure a-t-il été mis à jour ?**

Il y a deux raisons. D'abord, le fait que c'est un plan que l'on peut revoir, approfondir et modifier tous les six mois. Mais surtout, il y a eu la publication de la circulaire du 21 novembre 2023 qui a réexpliqué les ambitions du gouvernement en matière de services publics écoresponsables. À cette occasion, il était demandé à chaque ministère de mettre en place un plan de transition écologique et nous avons donc dû actualiser le nôtre afin qu'il soit cohérent avec les attentes nationales. De ce point de vue, il est apparu que le plan Climat et Biodiversité avait anticipé bon nombre d'évolutions figurant dans la circulaire. Pour autant, l'actualisation a eu un intérêt car elle nous a permis d'introduire de nouveaux éléments essentiels, comme la mise à disposition de l'ensemble des services du ministère l'outil appelé "État bas carbone", qui permet d'effectuer des bilans d'émissions de gaz à effet de serre. Il y a également des actions directement applicables, comme l'équipement en ombrières des parcs de stationnement, le recours à des matériaux biosourcés ou encore l'installation sur les toits de panneaux photovoltaïques ou de systèmes de végétalisation pour les constructions neuves ou les rénovations lourdes.

## **Votre plan comporte plus de 100 mesures. Lesquelles ont d'ores et déjà été lancées ?**

Aujourd'hui, on estime que l'on a commencé à mettre en œuvre ou mis en œuvre environ la moitié des actions. Parmi les exemples que l'on peut citer il y a la mise en place du tri par apport volontaire, le déploiement des bilans d'émissions de gaz à effet de serre ou encore l'intégration des clauses environnementales dans les marchés publics.

## **Quelles seront les prochaines à voir le jour ?**

Nous allons continuer ce qu'on a déjà engagé mais en accélérant. Si je devais citer trois mesures, je dirais le déploiement du tri, le verdissement du parc automobile et la labellisation des jardins des préfectures. Ce qui importe, je pense, est que l'on soit en capacité de déployer les différentes actions tout en nous assurant qu'elles produisent véritablement des effets. Cela implique que l'on se pose la question de la possibilité de la transformation, c'est-à-dire celle d'adapter les usages aux actions. Je prends un exemple : le parc automobile du ministère va se verdir progressivement, avec une attention particulière portée sur le parc opérationnel mis à disposition des unités de gendarmerie et de police. Mais il faut que l'on soit certains que les déplacements soient garantis, que les agents puissent recharger leur véhicule de manière satisfaisante partout sur le territoire : l'une de nos premières actions a donc été le lancement de l'application Électromobilité. Nous avons toujours la préoccupation de mettre en œuvre des actions qui permettent de lever les verrous.

## **Vous aviez annoncé la mise en place d'indicateurs pour vérifier et suivre le respect du plan. En quoi consistent-ils ?**

Les indicateurs apparaissent dans le plan lui-même, avec une logique très simple : pour chaque action on identifie un responsable, une cible et un calendrier. Par exemple, l'une des mesures est d'encourager le report de l'avion vers le train, inscrite dans notre circulaire "politique et voyage", car nous traduisons dans le droit réglementaire certaines actions du plan. Dans ce dernier, on

prévoit une évolution du nombre de trajets réalisés en avion par rapport à 2019, avec évidemment une décroissance progressive d'ici 2027.

### **Le plan du ministère repose en grande partie sur la mobilisation des agents. Quels leviers avez-vous mis en place pour l'encourager ?**

Force est de constater qu'il y a un fort engagement des agents sur ces questions, on sent que c'est quelque chose qui raisonne chez eux. Pour autant, notre réflexion consiste à déterminer comment nous pouvons les encourager à faire mieux, à aller plus loin et à faire en sorte que le développement durable fasse partie de leur paysage visuel quotidien. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des actions qui visent à encourager les initiatives individuelles, voire à accompagner les projets portés par un service. Cela repose sur deux instances : l'incubateur ministériel de projets innovants en matière de développement durable "SYMBI'Ose" et l'appel à projet qui vise à accompagner financièrement des initiatives pour préserver la biodiversité. Parmi les lauréats, on a par exemple la plantation de 1 000 arbres en Nouvelle-Calédonie pour recréer un environnement qui se veut protecteur de la biodiversité locale.

### **Comment fonctionne cet incubateur ? Les agents peuvent-ils proposer des idées tout au long de l'année ?**

Non, il y a des saisons. Chaque année il y a un appel à candidature, suivi d'une pré-sélection avant une sélection des principaux candidats qui seront accompagnés dans la définition et l'approfondissement de leur projet. À l'issue de ce cycle se réunit un jury, qui va choisir les projets ayant retenu l'attention de ses membres et qui feront l'objet d'un accompagnement. Celui-ci peut aller jusqu'au déploiement, il y a des projets que l'on continue à accompagner et qui se diffuse dans le ministère. Par exemple, l'application Électromobilité, que j'ai évoquée précédemment, était initialement une initiative présentée dans le cadre de l'incubateur "SYMBI'Ose".

### **Vous avez parlé de vos liens avec les instances interministérielles. Comment se formalisent vos relations ? Échangez-vous avec des directions similaires dans d'autres ministères ?**

Nous avons participé aux événements et aux rencontres interministérielles par nos relais que sont le CGDD ou la DAE, et les équipes de la mission "développement durable" rencontrent régulièrement leurs homologues des autres ministères. Concernant le rythme des échanges avec les instances interministérielles, il n'y a pas de fréquence continue. Pour nous, le développement durable consiste à une prise en considération des enjeux de manière permanente. Lorsque l'on discute avec la direction de l'Immobilier de l'État (DIE), on parle forcément transition écologique et développement durable, qu'il s'agisse des appels à projets de la DIE ou encore de la mise en œuvre des orientations sur la réduction des surfaces de l'immobilier tertiaire. De la même manière, pour les achats, il est rare que l'on discute avec la DAE sans avoir cette préoccupation à l'esprit. Et si l'on veut recentrer la fonction achat sur des préoccupations liées à l'environnement, il faut qu'on arrive à faire progresser notre manière de travailler. C'est ce qu'on fait aujourd'hui avec la DAE en développant de nouvelles fonctionnalités dans le système d'information "Achats", afin que nos

acheteurs puissent se concentrer sur leurs préoccupations prioritaires.

**Le système d'information que vous évoquez est-il propre au ministère de l'Intérieur ?**

Cette initiative est en effet portée par le ministère dans le cadre d'une coopération très étroite avec la DAE. Nous avons deux projets qui nous animent particulièrement : ce développement du système d'information "Achats", qui en fait est une extension de l'existant avec une nouvelle brique au service de l'acheteur. L'objectif est de simplifier la manière de travailler, afin de libérer du temps de cerveau aux agents pour qu'ils puissent se concentrer sur les priorités, comme le verdissement de nos achats. L'autre action est l'engagement à venir d'une réflexion en lien avec la DAE sur la filière textile nationale, dans une perspective de souveraineté.

**Vous êtes notamment chargé de l'immobilier du ministère. Le ministre délégué au Budget, Thomas Cazenave, a annoncé il y a quelques jours une enveloppe de 900 millions d'euros pour rénover les bâtiments publics. Savez-vous dans quelle mesure vous allez en bénéficier ?**

On a d'ores et déjà engagé des travaux avec la DIE pour identifier les opérations qui pourraient donner lieu à un cofinancement. Je n'ai pas de vision consolidée de ce dont disposent les différents ministères, et de notre côté, nous achevons nos travaux avec la DIE, les montants attendus devant être cohérents avec le fait que nous disposons du deuxième parc immobilier de l'État. C'est un processus qui est très engagé, mais qui n'est pas encore tout à fait finalisé. Nous avons répondu à l'appel à projet de la DIE en transmettant des projets identifiés par le ministère dans ses différentes composantes : préfectures, gendarmerie, police... Et ces derniers doivent répondre à un certain nombre de critères, comme les gains énergétiques envisagés. C'est sur cette base que la DIE examine et sélectionne les projets qui pourront donner lieu à un cofinancement.

**Propos recueillis par Philippine Ramognino**